

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

046-2146022112021  
Reçu le 29/03/2021  
Publié le 29/03/2021

Séance du 24 Mars 2021

Nombre de  
conseillers

- en exercice 15  
- présents 10  
- votants 10  
- absents 0  
- excusés 5  
- vote pour : 10  
- vote contre : 0  
- abstentions : 0

Convocation : 17/03/21

Délibération n°  
CM24032021-02

OBJET

**VOTE DU  
BUDGET  
PRIMITIF 2021  
DE LA  
COMMUNE.**

L'an deux mille vingt un, le vingt-quatre Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire sous la présidence de M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

**Etaient absents/excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan

Secrétaire de séance : **Jocelyne LECORNE** a été désignée comme secrétaire de séance

Le Compte administratif 2020 de la commune faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **114 559.88 €**, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter :

- la somme de **33 496.51 €** à la section d'investissement,
- la somme de **81 063.37 €** à la section de fonctionnement et de voter le budget 2021 de la commune :

-

Le budget communal 2021 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement	331 261.37 €
Investissement	191 838 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 24 Mars 2021.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 26/03/2021  
et publication ou  
notification  
du 26/03/2021

Le Maire,  
Guy LACOUT.

